COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_21-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/21

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.
VU les explications données par le Président à la demande des membres de l'assemblée.

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'assemblée désigne Mme Michèle MOUTTE, Présidente de séance qui soumet au vote les comptes administratifs 2020

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif 2020 pour le Service Général dont le résultat est le suivant :

Section de fonctionnement	Dépenses	4 360 837,76 €
	Recettes	6 403 277,98 €

Soit un excédent de clôture de 2 042 440,22 €

Section d'investissement	Dépenses	3 476 207,29 €
	Recettes	3 674 531,82 €

Soit un excédent de clôture de 198 324,53 €

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_21-DE

n° 2021/21

Objet : **COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (SUITE)**

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif 2020 pour le service Economie dont le résultat est le suivant :

Section de fonctionnement	Dépenses	453 438,93 €
	Recettes	1 632 898,26 €

Soit un excédent de clôture de 1 179 459,33 €

Section d'investissement	Dépenses	2 018 966,58 €
	Recettes	659 024,12 €

Soit un déficit de clôture de 1 359 942,46 €

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif 2020 pour le service Déchets ménagers dont le résultat est le suivant :

Section de fonctionnement	Dépenses	1 415 040,06 €
	Recettes	1 904 432,94 €

Soit un excédent de clôture de 489 392,88 €

Section d'investissement	Dépenses	283 262,69 €
	Recettes	898 866,18 €

Soit un déficit de clôture de 615 603,49 €

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif 2020 pour le service SPANC dont le résultat est le suivant :

Section de fonctionnement	Dépenses	12 178,05 €
	Recettes	44 515,30 €

Soit un excédent de clôture de 32 337,25 €

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_22-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/22

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **COMPTES DE GESTION 2020**

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que les résultats des comptes administratifs 2020 coïncident avec ceux des comptes de gestion.

A l'unanimité

APPROUVE les comptes de gestion de l'exercice 2020 du trésorier comptable de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon pour le service principal, le service économie, le service déchets ménagers et le S.P.A.N.C.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON 04 (AHP)

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_23-DE

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/23

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le vote des comptes administratifs 2020 et leurs résultats

A l'unanimité

A. Budget Principal

DECIDE de prélever 263 619,32 € sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en investissement pour combler le déficit. Le solde de 1 778 820,90 € est maintenu en section de fonctionnement dans « report à nouveau ».

B. Budget économie

DECIDE de prélever 730 985,28 € sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en investissement pour combler le déficit. Le solde de 448 474,05 € est maintenu en section de fonctionnement dans « report à nouveau ».

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_23-DE

n° 2021/23

Objet : **AFFECTATION DES RESULTATS (SUITE)**

C.- Budget déchets ménagers

DECIDE de reporter les excédents de fonctionnement et d'investissement dans leurs sections respectives au budget 2021.

D - Budget SPANC

DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement dans la même section au budget 2021.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_24-DE

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/24

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la possibilité d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) les propriétés éloignées d'un point de collecte d'environ 200 m.

CONSIDERANT que même les personnes situées à une distance plus éloignées bénéficient du service.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE de supprimer l'exonération des dispositions du paragraphe 4 de l'article 1521 du Code Général des Impôts.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_25-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/25

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **FOURNITURE ET INSTALLATION DE SONDES DE CONTRÔLE DE REMPLISSAGE DES COLONNES – Signature du marché**

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU le code de la commande publique
CONSIDERANT l'appel d'offres du 28/12/2020.
CONSIDERANT le résultat de la consultation, son analyse et le classement des offres par la commission d'appel d'offres transmis à l'ensemble des élus.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DIT qu'il s'agit d'un marché à bons de commande.
AUTORISE la signature du marché à bons de commande avec l'entreprise BH Technologie.
AUTORISE le Président à prendre toutes les dispositions utiles pour la mise en œuvre du marché.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON 04 (AHP)

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_26-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/26

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **CESSION DE L'ATELIER RELAIS A LA SOCIETE BIOTEC A ST MARTIN-LES-EAUX**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT que la communauté de Haute Provence a réalisé un atelier relais à ST MARTIN-LES-EAUX sur la parcelle Cadastrée section A n°559.

CONSIDERANT que ce bâtiment a été proposé en location avec promesse unilatérale de vente, à la SARL BIOTEC.

CONSIDERANT que conformément au bail, la communauté cède l'ensemble immobilier au terme de 15 ans de location à cette société, à sa demande, pour un prix équivalent à un an de loyer.

CONSIDERANT que la SARL BIOTEC souhaite acquérir le bâtiment.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_26-DE

n° 2021/26

Objet : **CESSION DE L'ATELIER RELAIS A LA SOCIETE BIOTEC A ST MARTIN-LES-EAUX**

DECIDE de céder l'ensemble foncier non-bâti et bâti, à St Martin-les-Eaux cadastrée section A n°559 à la SARL BIOTEC.

DIT que le prix convenu dans la promesse de vente, compte-tenu du contrat administratif est de 20 806 € HT soit 24 967,20 € TTC (vingt mille huit cent six euros HT soit vingt-quatre mille neuf cent soixante-sept euros et vingt cents TTC)

DIT que l'acte sera conclu à l'étude notariale SACCOCCIO – TIRAND – BONDIL – PERROT 29 avenue Jean Giono 04 100 MANOSQUE.

AUTORISE Monsieur le Président pu son délégué à signer l'acte et tous documents nécessaires à la vente.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 24/03/2021
Reçu en préfecture le 24/03/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_27-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/27

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* *Le 12/03/2021*
- *Date d'affichage :* *Le 12/03/2021*

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **CONVENTION AVEC OCAD3E**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de convention avec OCAD3E relative à la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages.
CONSIDERANT que la CCHPPB est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec OCAD3E

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 06/04/2021
Reçu en préfecture le 06/04/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_28-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Séance du 18 mars 2021

n° 2021/28

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 37

- *Date de la convocation :* Le 12/03/2021
- *Date d'affichage :* Le 12/03/2021

L'an deux mille vingt et un le dix-huit du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Reillanne, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
Mme Hilde BOONE, conseillère communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Mme Marie-Claude DAUPHIN, Conseillers communautaire de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. André BONNEFOY, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, M. Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Jean-Pierre BAGUR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD
M. Thibault DALLAPORTA a donné pouvoir à M. Bernard CAVALLO
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : Mme Claire DUFOUR

Objet : **HÔTEL RESTAURANT DE L'OBSERVATOIRE – SCI L'ESPADOUE DES ANGES**
Location de 4 places de stationnement

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT que la communauté de communes est propriétaire de terrains cadastrés section E n° 278-279-418-636-637-639 à ST Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT l'espace de stationnement situé sur ces parcelles.

CONSIDERANT la demande de la SCI L'ESPADOUE DES ANGES représentée par Mme Marie Hélène. MESSAGER qui souhaite acquérir l'hôtel restaurant de l'Observatoire et sollicite 4 places de stationnement sur cet espace.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Envoyé en préfecture le 06/04/2021
Reçu en préfecture le 06/04/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20210318-DELIB_2021_28-DE

n° 2021/28

Objet : **HÔTEL RESTAURANT DE L'OBSERVATOIRE – SCI L'ESPADOUE DES ANGES**
Location de 4 places de stationnement

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat de location d'espaces de stationnement avec la SCI L'ESPADOUE DES ANGES représentée par Mme Marie Hélène MESSAGER sous réserve qu'elle devienne propriétaire de l'hôtel restaurant de l'Observatoire.

FIXE le montant du loyer à 29 € HT (vingt-neuf euros) par mois ou 87 € HT (quatre-vingt-sept euros) par trimestre

DIT que la location sera effective à compter du 1er juillet 2021.

Ainsi fait et délibéré à REILLANNE, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.